COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION TECHNIQUE ET DE PROGRAMME DES VOLONTAIRES JAPONAIS POUR LA COOPÉRATION À L'ÉTRANGER ENTRE LE GOUVERNEMENT DU JAPON ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Le mercredi 14 novembre 2018, Son Excellence Monsieur Hisanobu Hasama, Ambassadeur du Japon en République de Guinée et Son Excellence Madame Diene Keita, Ministre de la Coopération et de l'Intégration Africaine, ont signé « l'Accord de coopération technique et de programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République de Guinée ».

Cet accord est un instrument juridique établissant des bases simplifiées pour l'envoi d'experts japonais pour les projets de coopération entre la Guinée et le Japon. De nombreux experts japonais ont déjà contribué dans des domaines divers en collaboration étroite avec leurs homologues guinéens, mais cet accord permettra d'assurer une coopération économique et technique renforcée. Cet accord a été négocié au plus haut niveau entre les deux Gouvernements et implique les deux parties dans une relation de partenariat renouvelée.

En cette année qui marque les 60 ans des relations diplomatiques entre la Guinée et le Japon, le Gouvernement du Japon réaffirme ainsi sa volonté de pérenniser l'amitié entre ces deux peuples tout en appuyant la Guinée dans ses efforts de développement durable.



S.E.M. Hasama et S.E.Mme Keita



Avec M. le Représentant de la JICA-Guinée (à gauche) et M. le Directeur national de la Coopération (à droite)